

# LA VIGIE

## Journal de démocratie sociale

### DES ILES SAINT-PIERRE ET MIQUELON



## ABONNEMENTS

Saint-Pierre — un an . . . 9 fr. 00  
Union postale. — un an . . . 12 fr. 00

## Direction Saint-Pierre

Rue JACQUES-CARTIER

## INSERTIONS

Une à six lignes. . . . . 3 fr. 00  
Réclames . . . . . 0 fr. 50  
Faits divers . . . . . 1 fr. 00

**L'exode de  
l'armement local.  
Il faut agir ou partis sans attendre  
la ruine complète.**

Saint-Pierre, le 7 octobre 1907.

*Louis Légasse, Maire de Mi-  
quelon, Membre du Conseil  
d'Administration, à Monsieur  
l'Administrateur des îles Saint-  
Pierre et Miquelon.*

Monsieur l'Administrateur,

J'ai eu l'honneur de vous entretenir, à plusieurs reprises, de l'impérieuse nécessité qu'il y a, pour l'avenir de la Colonie, de favoriser, par tous les moyens possibles, l'armement local qui tend de plus en plus à disparaître.

Je vous ai exposé les raisons pour lesquelles cet armement, bien loin de prospérer et même de se maintenir à un nombre déjà insignifiant de goëlettes, menace de se réduire encore et d'entrainer avec lui, à brève échéance, la ruine totale du pays; car, il faut bien le reconnaître, c'est de l'augmentation et de la prospérité de l'armement local que dépendent surtout le relèvement et la prospérité de notre colonie.

La est la question vitale, le *nœud gordien* qu'il s'agit de trancher.

Et, en effet, que voulez-vous que fassent, sans les navires, la plupart des branches de notre industrie locale? Manufactures de dorys, de biscuit de mer, de copper paint, d'effets cirés; les forgerons, les ferblantiers, les calfat, les charpentiers, les voiliers, les remorqueurs, les bateaux-citernes, etc., tous les corps de métiers, en un mot, sont appelés à disparaître les uns après les autres, avec la population de ce pays, si les corps élus et le Gouvernement n'y prennent garde et n'y apportent un remède.

Qu'est devenu notre armement local de

plus de 200 goëlettes?

Depuis trois ou quatre ans, il a diminué, chaque année, dans des proportions effrayantes et cela tient évidemment au moins autant à une autre cause qu'à celle d'une série de mauvaises campagnes de pêche, puisque, même après la campagne de pêche relativement bonne que nous allons enregistrer cette année, l'on peut déjà prévoir que l'armement local en 1908, sera encore inférieur d'environ 20 0/0 à celui de 1907.

Une des causes de la diminution de l'armement local provient de ce que la plupart des grandes goëlettes autrefois toutes armées à Saint-Pierre, sont maintenant armées en France et font partie de la flotte métropolitaine qui, elle, a augmenté, à peu près dans la proportion où celle-ci a diminué. D'autre part, les goëlettes naufragées sont généralement remplacées par des petits navires métropolitains dont l'armement est très avantageux.

Pourquoi ce déplacement?

Tout simplement, parce que l'armement en France est beaucoup moins coûteux qu'à Saint-Pierre, parce que, aujourd'hui, sous tous les rapports, l'armateur local est dans un état d'infériorité vis-à-vis de son collègue métropolitain, tandis qu'autrefois, avant l'application du tarif général des douanes, c'est le contraire qui existait.

Pourquoi encore?

Parce que les équipages préfèrent naviguer à bord des petits bateaux métropolitains qui font escale à St-Pierre, au moins une fois l'an; parce que, en dehors des frais d'armement, le prix des voyages de nos marins métropolitains, qui arment nos goëlettes locales, devient de plus en plus élevé. Autrefois, nous pouvions rapatrier nos marins pêcheurs à raison de 50 à 70 francs par homme, et même meilleur marché; aujourd'hui, les passages sont à 400 francs, demain, ils seront à 450.

Il importe donc, Monsieur l'Administrateur, de chercher, au plus tôt, les moyens les plus efficaces et susceptibles d'améliorer les conditions de notre armement local

pour que celui-ci puisse concurrencer l'armement métropolitain et ne pas disparaître au profit de ce dernier.

Il y a, à mon avis du moins, un moyen qui nous donnera sûrement ce résultat, tout en fournissant au budget local des recettes qui lui échappent actuellement: c'est la diminution sensible des droits sur les *cordages*, les *articles d'armement* et les *provisions* que nous pourrions, maintenant encore, comme avant l'application du tarif général des douanes, recevoir du Canada et des Etats-Unis d'Amérique.

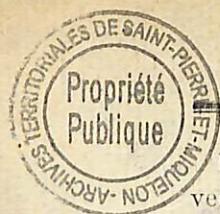
Vu la proximité de notre Colonie des Etats-Unis et son éloignement de la Métropole; étant donné les difficultés de transport, le prix de revient élevé des marchandises rendues dans notre port le plus souvent en mauvais état par suite de la longueur des traversées, — aucune ligne de vapeur ne reliant directement les îles de St-Pierre et Miquelon à la France —, il serait désirable que le tarif général des douanes fut totalement supprimé ici.

Mais, dans tous les cas, il est indispensable, à moins de vouloir la ruine complète de ce pays, d'obtenir des diminutions et des exemptions sérieuses pouvant permettre à l'armateur Saint-Pierrais de lutter sur le même pied d'égalité avec son collègue de la Métropole qui, lui, bénéficie du bon marché des produits et des *avantages* qui lui sont donnés par les *entreports*.

Vous pouvez constater, vous-même, Monsieur l'Administrateur, ce que l'on peut appeler *l'exode* de plus en plus inquiétante de notre armement local.

Des armateurs, qui avaient l'habitude d'armer en même temps à St-Pierre et en France, font rentrer leurs goëlettes à la Métropole, où ils trouvent des avantages incontestables.

Des armateurs St-Pierrais même, n'armant jusqu'à présent qu'à Saint-Pierre n'hésitent pas à quitter la colonie ou à expédier leurs goëlettes en France pour les mêmes raisons.



Il n'y a qu'un moyen d'enrayer le mouvement et de sauver la colonie, procurer à l'armateur St-Pierrais les mêmes avantages que l'armateur métropolitain trouve en France, en rendant l'armement local moins coûteux par tous les moyens en notre pouvoir et notamment par la modification du tarif général des Douanes, qui, de l'avis de tous, n'aurait jamais dû être appliqué aux îles St-Pierre et Miquelon.

Je vous prie de vouloir bien réunir le Conseil d'Administration afin qu'il puisse lui-même donner son avis sur cette question vitale pour le pays.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur, l'assurance de ma haute considération.

#### L. LÉGASSE.

Cette lettre se passe de tout commentaire. Il suffit de la lire pour se rendre compte de la situation critique dans laquelle se trouve notre colonie et pour approuver les moyens pratiques qui y sont indiqués, afin de retirer le pays de l'ornière.

Qu'a fait M. l'Administrateur, au sujet de cette question? Rien, absolument rien. Il n'aime pas assez notre malheureux pays pour vouloir s'en occuper. Voilà deux ans à peine que M. Antonetti est arrivé à Saint-Pierre, et il y a déjà longtemps qu'il a déclaré "en avoir assez" et «vouloir retourner à la côte des Somalis».

Le Délégué de la Colonie, depuis son retour à St-Pierre, a fait son possible pour améliorer les rapports entre le Chef de la colonie et les Conseillers municipaux. Il a demandé aux corps élus, qui ne voulaient guère le voir, un peu de crédit, en faveur de l'Administrateur. Ce crédit a été accordé et l'emprunt auquel il tenait tant a été voté par le Conseil municipal de St-Pierre.

Aujourd'hui les délais consentis sont expirés; et c'est en vain que nous avons attendu avec patience la réalisation de belles promesses qui, nous en sommes maintenant convaincus, ne sont pas encore à la veille d'être réalisées.

M. Antonetti va s'en aller, un de ces jours, sans avoir rien fait pour la colonie, sauf de la paperasserie et des rapports plus ou moins volomineux, pouvant servir à son avancement. C'est tout simplement navrant et décourageant!

S'il doit s'en aller, qu'il s'en aille! autrement, autant mettre une statue à sa place à l'hôtel du Gouvernement! Elle aurait du moins l'avantage — étant en plâtre — de nous coûter moins cher et de ne pas paraître les efforts de ceux qui voudraient unir leurs bonnes volontés et travailler au relèvement du pays.

La Rédaction.

## FIN DE CAMPAGNE

### LIQUIDATION DES COMPTES

La grande pêche et la pêche côtière, comparativement à celles des années dernières, ont été assez fructueuses et auraient été encore meilleures si la boëtte n'avait pas, très souvent, fait défaut.

La pêche de la morue, *au moyen des trappes*, a donné des résultats assez satisfaisants pour les débuts.

La pêche de la boëtte, par le même procédé, a été, au contraire, désastreuse, les trappes de Monsieur Edouard Sire et de la Société des Frigorifiques des îles St-Pierre & Miquelon ayant été coupées et mises hors d'usage, par des malfaiteurs, encore inconnus.

Les constructions des Frigorifiques, pour la conservation de la boëtte tant à St-Pierre qu'à bord du vapeur "St-Pierre-Miquelon", qui ont été retardées faute de matériaux et à la suite de grèves à Halifax, sont en bonne voie et les frigorifiques pourront fonctionner avant l'ouverture de la prochaine campagne.

En ce qui concerne les "fouilles" de Miquelon, nos recherches Minières sur ce territoire ont été l'objet d'un rapport de l'ingénieur-prospecteur Monsieur Cottrell qui a été publié, tout dernièrement dans la "Vigie".

Des échantillons de tourbe carbonifère et de minerais divers ont été prélevés et expédiés en France, pour y être analysés. Nous connaîtrons le résultat de ces analyses dans le courant de l'hiver prochain.

Pouvons-nous conserver quelque espoir, de ce côté, pour le relèvement du pays?? Nous n'y avons guère confiance.

Voilà ce que nous avons tenté de faire aboutir, cette année, en dehors des améliorations et réformes que nous avons soumises à M. l'Administrateur et dont la réalisation dépend du Gouvernement.

Qu'a fait M. l'Administrateur pour le pays?

Monsieur Antonetti, toujours prodigue de promesses, de bonnes paroles et d'eau bénite de cour, est arrivé à la fin de l'année, sans avoir rien fait sinon beaucoup de paperasserie et rapports destinés à jeter de la poude aux yeux du Ministre, afin d'en obtenir un avancement dont il se préoccupe plus que de l'avenir de notre colonie.

Voilà donc encore une année de perdue par la faute de M. Antonetti qui vit dans un doux "farniente" en attendant cet avancement qu'il désirait et qu'il dit avoir bien mérité, sans doute parce qu'il a bluffé la population comme il bluffe encore M. le Ministre de la Marine et des colonies dont il n'exécute pas les instructions, dans certains cas qu'il nous serait facile de préciser. Et dire que, nous avons cru long-

temps à ses bonnes dispositions apparentes!

Mais, assez de crédit de temps et de confiance:

Le moment de rendre des comptes est arrivé: C'est la fin de l'exercice, le crédit est épuisé, il faut régler les comptes, il faut payer les dettes. Où est le bilan?...

Il est là, décharné: c'est la faillite noire, c'est la banqueroute avec tout son cortège de misères!

Le spectre ricane affreusement, il jette ses regards sur la figure cadavérique de ce gérant brouillon, imprudent, inactif et, malgré tout, "arriviste prétentieux", qui porte nom: Antonetti.

Nous tous qui sommes les actionnaires épouvanter de cette société dont il est le gérant, l'Administrateur responsable, nous venons lui réclamer des comptes de sa gestion, en assemblée générale, et nous lui demandons: «

Qu'avez-vous fait, malheureux Administrateur, pour ce pays?

A la presque unanimité, les actionnaires répondent eux-mêmes à cette question par un formidable «Rien».

Mais par contre, qu'avez-vous fait pour vous?

La réponse est la suivante: J'ai fait l'impossible pour me faire valoir, j'ai rampé, j'ai courbé l'échine devant les "Grands" que je déteste, j'ai été plein de morgue avec les "Petits", fonctionnaires et autres menus fretins; j'ai fait à mon chef le Ministre, des rapports que je n'oserais jamais avouer aux intéressés; j'ai tout tenté, j'ai tout fait pour mon avancement. Je déteste ce pays et ceux qui y sont; je veux aller, je retournerai à la côte des Somalis avec un avancement bien mérité. J'ai assez ménagé "la chèvre et le chou" j'ai voulu gouverner "sans rien faire" afin de ne mécontenter personne, pour être bien au moins en apparence avec tout le monde et surtout pour passer au Ministère — car c'est là mon cauchemar — pour un homme extrêmement habile.

Dans ce but, j'ai promis beaucoup; j'ai menti aussi parfois, hélas! mais je suis excusable, ne pouvant me résigner à ma situation de simple "chef de bureau", d'Administrateur de pacotille.

Je continue ma confession: je suis même allé à Terre Neuve faire le *pitre*, me faire figurer de moi et même de la France, par Messieurs les Anglais.

"Le Réveil" a sonné le clairon où le clairon a sonné le "Réveil" à ce sujet, et j'en ai récolté les louanges, car il a déclaré que les Anglais de St-Jean m'avaient pris pour le *cuisinier* de l'Amiral, pour un type épatait, jaune, presque nègre.

N'est-ce pas que les St-Pierrais doivent être fiers de m'avoir comme Administrateur.

Ah! oui, ils en sont fiers!

Saint-Pierre le 10 octobre 1907.

Messieurs les Conseillers municipaux de Miquelon.

Mes Chers collègues.

Je vais bien d'ôt vous quitter et partir pour France.

Je crois devoir, aujourd'hui, mettre sous vos yeux la correspondance que nous avons échangée en Juin dernier, au sujet de mon élection.

En acceptant les fonctions de Maire, j'avais cru qu'il m'aurait été possible de rendre quelques services à Miquelon et à sa population, si digne d'intérêt.

Je me suis trompé: je n'ai pu en rien vous être utile, m'étant heurté à une force d'inertie et à des lenteurs administratives incroyables.

J'espère pouvoir aller vous serrer les mains à Miquelon, tout prochainement.

Bien à vous,

Louis LÉGASSE.

Miquelon, le 9 juin 1907.

*Monsieur Louis Légasse, St-Pierre.*

Cher Monsieur et ami

Nous avons le plaisir de vous informer que vous venez d'être élu Conseiller municipal de Miquelon par 445 voix sur 1415 votants, et 145 électeurs valides présents dans la commune.

A l'unanimité le Conseil a décidé de vous offrir la présidence, que vous accepterez, nous l'espérons.

Veuillez agréer etc...

M. Louis Légasse a répondu en ces termes:

Saint-Pierre, le 13 juin 1907.

*Chers collègues et amis,*

La manifestation spontanée, dont je viens d'être l'objet de votre part et de celle de la population entière de Miquelon, m'a profondément ému.

Je n'avais pas besoin de cette nouvelle preuve de votre affectueux attachement pour vous conserver, avec une ardeur que rien n'affaiblira, mon dévouement le plus complet.

Toutes les marques de confiance et de sincère amitié, que vous n'avez cessé de me prodiguer depuis une dizaine d'années que je vous représente au Conseil Supérieur des colonies, me suffisent amplement.

Vous désirez, aujourd'hui, que j'accepte la présidence de votre assemblée et les fonctions de Maire de Miquelon. Puis-je me soustraire à cet agréable devoir? Je ne le crois pas. J'accepte donc l'honneur que vous me faites, tout en vous faisant remarquer que mes occupations professionnelles absorbent à peu près tout non temps, et qu'il eût été préférable, dans ces conditions, de désigner à ce poste, un de nos collègues qui ont déjà si bien rempli les fonctions de maire et d'adjoints.

Je commence, mes chers collègues, par vous déclarer qu'il me sera impossible d'assister à la première réunion du Conseil municipal, étant retenu par diverses affaires urgentes qui nécessitent ma présence à St-Pierre. Vous voudrez bien m'excuser.

Je profite de cette occasion pour vous prier d'être mon interprète, auprès de ces braves et vaillants pêcheurs de Miquelon, pour leur dire que je leur suis d'autant plus

attaché qu'ils ont toujours été négligés, et abandonnés par le Gouvernement local. Ce dernier, — quelques Administateurs exceptés, — en conviens — n'a jamais su orienter et faire la différence qui existe entre votre situation et celle des pêcheurs de St-Pierre et de l'Ile-aux-Chiens.

Beaucoup de nos gouvernements malheureusement ont aimé et aiment encore à vivre dans un doux *farniente*, attendant une douce retraite. Ils ne se rendent pas assez compte du métier pénible que les pêcheurs de Miquelon sont obligés de faire à cause même des conditions d'infériorité dans lesquelles ils se trouvent vis-à-vis de leurs collègues de St-Pierre et de l'Ile-aux-Chiens, mieux situés pour la pêche, pour la vente des produits et pour l'achat des approvisionnements.

Oui, mes chers amis, si je vous suis dévoué, si je suis dévoué à vos pêcheurs, à votre population entière, c'est uniquement parce que vous êtes des hommes vaillants, intrépides et honnêtes. Sans quoi je ne serais pas avec vous, comme je l'ai toujours été et le serai encore.

Républicain démocrate comme vous tous, enfant du peuple, fils de marin, je ne cesserai, avec vous, de réclamer les améliorations sociales, politiques et économiques, compatibles avec l'esprit de la population, avec le maintien de l'ordre public et les ressources apparentes ou occultes de votre sol et de votre industrie.

Pour relever le pays, je compte sur le Gouvernement; je compte sur vos bons conseils, votre expérience, votre travail opiniâtre, votre tenacité, votre courage; je compte sur le concours patriotique de tout le monde, de toutes les bonnes volontés et je compte aussi un peu sur moi-même, ne perdant jamais de vue la devise:

«Aide-toi et le ciel t'aidera».

A bientôt, mes chers collègues.

Votre bien dévoué,  
LOUIS LÉGASSE.

*Extrait du "Figaro" du 19 juillet 1907.*

«Pas n'est besoin de rappeler aux lecteurs du *Figaro* l'éloquent appel que leur adressait, il y a quatre ans, mon frère Loti, pour les prier d'apporter leur obole à la reconstruction de l'église de St-Pierre, à Terre Neuve. Ils n'ont pas oublié que, dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 novembre, une incendie terrible détruisait cette église de fond en comble et laissait sans lieu de culte toute une population de pêcheurs et de marins, pour la plupart Bretons et Basques, profondément attachés à leur religion. Depuis cette nuit terrible, Mgr. Légasse, préfet apostolique de St-Pierre-et-Miquelon, s'est consacré avec un admirable dévouement à la tâche de recueillir la somme nécessaire pour réparer ce désastre.

Tous les ans, il vient en Europe et renouvelle son appel en faveur de ces habitants de Saint-Pierre pour lesquels, comme le disait aussi Coppée, «la maison de Dieu est en même temps le cercle de famille, le foyer commun et le lieu où ils retrouvent la douce atmosphère de la patrie». La France charitable n'est pas demeurée sourde à ces appels répétés, et ce ne sont pas seulement des catholiques, ce sont aussi des indifférents qui se sont intéressés à cette œuvre nationale, car il y va de l'influence française, dans ces régions, que la France n'a pas l'air de se désintéresser de cette vieille colonie. Des sommes importantes ont été recueillies. Les travaux sont commencés; l'église est sorti de terre. Mais il faut lachever et la garnir. Pour cela une somme d'au moins 100,000 francs est encore nécessaire. On m'a demandé de faire connaître cette situation aux lecteurs du *Figaro*. Je le fais bien volontiers.

Je n'essayerai pas de les émouvoir à nouveau en faveur de ces marins et de ces pêcheurs dont le métier est si dur, dont la vie est si triste et qui ont tant besoin de consolations. J'y réussirai beaucoup moins bien que Loti ou Coppée. J'aime mieux laisser parler Mgr. Légasse lui-même, et je me bornerai à reproduire ces dernières lignes de l'appel qu'il adressait à nos bienfaiteurs, à son arrivée en France et qu'il renouvela avant de la quitter pour retourner auprès des ses chefs Terre-Neuviens.

«Si vous saviez, leur disait-il, avec quelle ardente impatience nos populations religieuses attendent l'inauguration de leur église! Ah! c'est que pour nos rudes travailleurs de la mer, perdus dans ces régions froides et brumeuses, l'église n'est pas seulement un lieu de prière, c'est la maison de famille où l'on se réunit aux heures de joie et aux heures de tristesse. C'est l'image de la patrie absente; c'est aussi et c'est surtout le cimetière mystique de tant de naufragés que la mer a engloutis et dont le souvenir est perpétué dans le lieu saint par la prière et les cérémonies funèbres.»

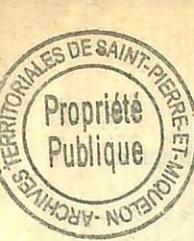
Rien de ce que je pourrais ajouter ne vaudrait ce touchant appel...»

(*Le Figaro*, 19 juillet 1907.)

Comte d'Haussonville.  
(de l'Académie Française.)

## Au grand Jour

Il est bon que le public sache ce qui se trame dans certains égouts administratifs,



comment et par qui l'agitation est entretenue dans ce pays depuis surtout les histoires de trappes de l'hiver dernier dans lesquelles l'Administrateur a manqué complètement de tact, de flair et de correction même, en se jetant volontairement dans la mêlée électorale, en laissant les élections se faire sur cette question, alors qu'il avait en mains une dépêche ministérielle, qu'il était de son devoir de publier parce qu'elle était de nature à trancher toutes les difficultés en mettant tout le monde d'accord : *trappistes et anti-trappistes*.

L'attitude de M. Antonetti a été très louche dans bien des circonstances et dans bien des affaires, et il encourt, par suite, de très lourdes responsabilités devant le pays. Nous y reviendrons, car nous tenons à le faire connaître au public *tel qu'il est*, sans aucune exagération mais aussi sans faiblesse.

### Arrivée de Mgr. Légasse.

A peine le *St-Pierre et Miquelon* était-il signalé, Jeudi dernier, qu'une foule nombreuse et sympathique accourrait au débarcadère pour recevoir Mgr Légasse, préfet apostolique des Iles St-Pierre et Miquelon, dont le retour de France était annoncé et impatiemment attendu.

Aussitôt débarqué, Mgr Légasse, entouré de son clergé, s'est rendu à l'Église provisoire où, en quelques mots émus, il a remercié la population de l'accueil sincèrement cordial qu'elle venait de lui faire, et bénî les petits enfants, que les mères de famille lui avaient apportés.

A la sortie de l'église provisoire, Mgr Légasse a tenu à visiter immédiatement la nouvelle église, fruit de ses quêtes et de ses labours et il a constaté avec plaisir que le jour était proche où il pourrait enfin l'inaugurer solennellement à la satisfaction de tous.

"La Vigie" qui a toujours approuvé l'œuvre éminemment patriotique entreprise par Mgr Légasse, est heureuse de pouvoir lui adresser aujourd'hui ses meilleurs souhaits de bien-venue.

### La nouvelle église.

Nous disons, avec M. R. Doumic, à propos de l'œuvre de Mgr Légasse que « Ceux qui ont mis à son service leur parole et leur plume sont des hommes aux opinions les plus différentes et aux croyances les plus

diverses. Il y a des protestants aussi bien que des catholiques et des libres penseurs aussi bien que des chrétiens; pareillement les journaux qui ont prêté leurs concours sont de toutes nuances; l'œuvre dont il s'agit n'est donc ni *politique*, cela va sans dire, ni confessionnelle; elle est *française*, elle est humaine. »

La "Vigie" aurait donc tort de ne pas s'y intéresser elle-même.

Du reste tout le monde, à St-Pierre, attend avec une légitime impatience l'inauguration de la nouvelle église quiquoiqu'en dise Mazier dans son "Réveil", sera superbe et aura de plus l'avantage de ne rien coûter à la colonie.

Il est vrai que la toiture de la tribune Est est défectueuse et va occasionner des frais supplémentaires assez dispendieux; mais à qui la faute?...

Tout simplement à l'entrepreneur Peneau qui n'a pas soigné ce travail, sans doute parce qu'il était sous l'influence néfaste des Mazier et consorts; car il est évident que si tous ces gens-là l'assiégaient ainsi du matin au soir ce n'était pas précisément pour lui conseiller de faire de la *bonne besogne*, mais bien plutôt pour l'encourager à embêter Mgr Légasse jusqu'au bout.

Quoiqu'il en soit, la nouvelle église n'en sera pas moins inaugurée cette année.

Quant à son achèvement définitif que le brave Directeur du "Réveil" se rassure: il le vera avant de mourir, et, à n'en pas douter, ce sera là une bien douce consolation pour tous ceux qui, comme lui, regrettent, encore si amèrement l'ancienne église en bois où, par humilité, ils se tenaient, chaque dimanche, la tête haute et... au premier rang.

### Liste des membres et adhérents de la "Ligue coloniale Française"

Siège Social, 19 rue St-Georges, Paris.

Président, Monsieur Etienne, Député, ancien Ministre de l'Intérieur et de la Guerre.

### SECTION DE ST-PIERRE ET MIQUELON.

M. M. D<sup>r</sup> Dupuy-Fromy *Président*; Louis Lefèvre, *Vice-président*; E. Houdouc fils, *Secrétaire-Trésorier*. Jégou, Bailly, Landry frères, Hutton, R. Monier, Leban fils, Picandet, Foliot Eug., Etchemendy Et., Delisle, Colmet, Gloanec, Briand A. Jour-

danpère, L. Portais, A. Portais, Vigneau J., assamayer Et., Sire A., Lafourcade A., Briand E., Salomon A., Béchet J., Beau-chateau, Laing, Folquet frères, A. Coste, Henry, Nicot, Besnier, Larquère, Poirier E., Larue, Choplin, Rose Légasse J.-B., Légasse Jacques, Huby J., Ollivier A., Lefèvre Elie, Letouzé A., Renouard, Boscher, Etcheverry S.-M., abbé Frapart, abbé Les-gards, Déminiac Th., Ozon A., Lamusse G., Nicolas J., Lassus J., Clavère, Erausquin, Goutière père, Dotsabide, Jourdan fils, Hamel, Poirier Emile, Dagord H., Salomon E., Sire E.

### AVIS

La Morue Française a l'honneur d'informer le public que le prix des passages et des frets par le vapeur "St-Pierre-Miquelon" devront être, désormais, strictement payés à l'avance, tant à l'étranger qu'à Saint-Pierre.

Les marchandises dont le fret n'aura pas payé à l'avance seront laissées sur les quais aux frais, risques et périls des expéditeurs ou des réceptionnaires.

St-Pierre le 7 octobre 1907.

LA MORUE FRANÇAISE

### A VENDRE.

Meubles de salle à manger, Glace, Literie, Ustensiles de ménage et de cuisine, une voiture d'enfant.

S'adresser à M. P. Lavissière

### A VENDRE

#### Un bon Piano

S'adresser au Bureau du Journal

Imp. LA VIGIE Le Gérant F. Dotsabide